

**PROVINCE DE QUÉBEC  
VILLE DE TROIS-PISTOLES  
MRC LES BASQUES**

Séance extraordinaire du conseil municipal de la Ville de Trois-Pistoles, tenue en la salle du conseil située à l'hôtel de ville, le 28 août 2023 à 19 h 30, à laquelle sont présents :

Siège #1 - Maurice Vaney  
Siège #3 - Johanne Beaulieu  
Siège #4 - Yannick Ouellet  
Siège #5 - Éric Belzile  
Siège #6 - Steve Côté

Est/sont absents:  
Siège #2 - Claudia Lagacé

Sont également présents monsieur Etienne Bergeron, directeur général et madame Catherine Fiset, greffière.

**1 - Ouverture de la séance**

La séance est ouverte à 19 h 30, sous la présidence de monsieur Philippe Guilbert, maire, qui déclare que le quorum est atteint. À moins de mention contraire, monsieur le maire participe au vote.

Aucun citoyen assiste à la séance.

**14810 2 - Constatation à l'avis de convocation**

CONSIDÉRANT QUE les membres du conseil présents reconnaissent avoir reçu l'avis de convocation dans les délais prescrits;

CONSIDÉRANT QUE l'avis de convocation a été signifié tel que requis par l'article 323 de la Loi sur les cités et villes à tous les membres du conseil;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par madame Johanne Beaulieu, et résolu unanimement par tous les conseillers présents que l'avis de convocation est conforme.

ADOPTÉE

**14811 3 - Adoption de l'ordre du jour**

CONSIDÉRANT QU'une copie de l'ordre du jour a été remise à tous les membres du conseil avant la tenue de la présente séance afin de leur permettre d'en prendre connaissance;

CONSIDÉRANT la proposition de l'ordre du jour suivant :

- 1 - Ouverture de la séance
- 2 - Constatation à l'avis de convocation
- 3 - Adoption de l'ordre du jour
- 4 - Direction générale
  - 4.1 - Nomination d'un greffier adjoint et trésorier adjoint
- 5 - Règlements
  - 5.1 - Avis de motion et dépôt du projet du « Règlement no 890 décrétant des travaux de rénovations et de mises aux normes de l'hôtel de ville et un emprunt de 3 245 000 \$ »
- 6 - Levée de la séance

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur Eric Belzile, et résolu à l'unanimité, que l'ordre du jour soit accepté tel que déposé.

ADOPTÉE

**4 - Direction générale**

**14812 4.1 - Nomination d'un greffier adjoint et trésorier adjoint**

Il est proposé par monsieur Yannick Ouellet, et résolu à l'unanimité que le Conseil de la Ville de Trois-Pistoles nomme monsieur Etienne Bergeron greffier adjoint et trésorier adjoint.

ADOPTÉ

## **5 - Règlements**

**14813**

### **5.1 - Avis de motion et dépôt du projet du « Règlement no 890 décrétant des travaux de rénovations et de mises aux normes de l'hôtel de ville et un emprunt de 3 245 000 \$ »**

Monsieur Steve Cote conseiller, par la présente :

- donne avis de motion, qu'il sera adopté, à une séance subséquente, le règlement n° 890 intitulé règlement décrétant des travaux de rénovations et de mises aux normes de l'hôtel de ville et un emprunt de 3 245 000 \$;
- dépose le projet dudit règlement.

**14814**

## **6 - Levée de la séance**

L'ordre du jour étant épuisé,

Il est proposé par madame Johanne Beaulieu, et résolu unanimement, que la séance soit levée. Il est 19h34.

---

Philippe Guilbert, maire

---

Catherine Fiset, greffière